

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE : SHAWINIGAN
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,
MASKINONGÉ, PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance d'ajournement de la séance ordinaire du 25 avril 2006 du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 2 mai 2006 à 19 h 55 à son siège situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum sous la présidence de madame Danielle Bolduc, les membres suivants :

Monsieur Claude Béland	Madame Johanne Harvey
Madame Carole Boisclair	Monsieur Réal Julien
Monsieur Denis Boulianne	Monsieur Serge Lafontaine
Madame Nicole Bourassa	Madame Brunelle Lafrenière
Monsieur Claude Boutin	Monsieur Steve Martin
Madame France Désaulniers	Monsieur Maurice Poudrier
Madame Sylvie Dupont-Simard	Madame Diane Samson
Monsieur Réjean Gélinas	

AINSI QUE madame Sylvie Giroux, commissaire représentante du comité de parents.

Madame la commissaire Line Lecours est arrivée à 20 h 35.

Monsieur le commissaire Steve Martin a quitté à 21 h 25. Messieurs Claude Béland et Denis Boulianne ainsi que madame France Désaulniers ont quitté à 21 h 50.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Claude Leclerc. Monsieur Daniel Bussière, directeur général adjoint, assiste également à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Monsieur Denis Lampron	Directeur des Services de l'éducation des adultes et à la formation professionnelle
Monsieur Bertrand Rodrigue	Directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Jean-Guy Trépanier	Directeur des Services des ressources matérielles, de l'informatique et du transport scolaire
Monsieur Claude Vincent	Directeur des Services des ressources financières

En l'absence du secrétaire général, Me Serge Carpentier, monsieur Daniel Bussière agit à titre de secrétaire du conseil des commissaires.

Dans l'assistance, la présence est constatée d'un représentant des médias.

Président(e)

Initialement, les membres du conseil des commissaires procèdent à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance du conseil des commissaires.

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION 327 0506 : Madame la commissaire Sylvie Dupont-Simard
PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 0506-
01 soit adopté en y ajoutant l'article suivant:

5.3 Félicitations.

Adopté unanimement

Aucune intervention n'est faite à la période de questions réservée à l'assistance.

En étant après cela aux sujets présentés par la Direction générale, monsieur Claude Leclerc porte à l'attention des commissaires une demande de la Ville de Shawinigan quant à l'intérêt de la commission scolaire à participer au Comité tourisme sportif et de loisir. Il est convenu de donner suite à cette demande et une résolution est adoptée en ce sens.

Représentant au
Comité de
tourisme sportif et
de loisir (Ville de
Shawinigan)

RÉSOLUTION 328 0506 : CONSIDÉRANT que la Ville de Shawinigan, en
collaboration avec l'U.R.L.S.M. de la Mauricie, a réalisé
une démarche visant à dégager des orientations et des actions préliminaires en vue de
développer le tourisme sportif et de loisir à Shawinigan;

CONSIDÉRANT, par suite, que le conseil municipal a
donné son aval pour la création d'un Comité tourisme sportif et de loisir de Shawinigan;

CONSIDÉRANT que la Ville de Shawinigan offre à la
Commission scolaire de l'Énergie de participer à ce comité par la nomination d'un représentant;

CONSIDÉRANT l'intérêt de la commission scolaire à
participer au comité;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Bourassa PROPOSE que la
Commission scolaire de l'Énergie participe au Comité tourisme et de loisir de la Ville de
Shawinigan et, qu'à cette fin, monsieur le commissaire Réal Julien soit désigné pour agir à titre
de représentant de la commission scolaire;

QUE, de plus, demande soit faite à la Ville de Shawinigan
afin que la commission scolaire dispose d'un représentant supplémentaire à ce comité et, que
dans l'éventualité d'un accord de la Ville en ce sens, le directeur général soit autorisé à désigner
un deuxième représentant parmi le personnel administratif.

Adopté unanimement

Président(e)

Consécutivement et en ce qui concerne les sujets présentés par les commissaires, un représentant est nommé pour agir au conseil d'administration de la Corporation culturelle de Shawinigan.

Représentant au conseil d'administration de la Corporation culturelle de Shawinigan

RÉSOLUTION 332 0506 :

CONSIDÉRANT que la Ville de Shawinigan a procédé à la création de la Corporation culturelle de Shawinigan;

Madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que monsieur Serge Lafontaine soit autorisé à représenter la Commission scolaire de l'Énergie au sein du conseil d'administration de la Corporation culturelle de Shawinigan.

Adopté unanimement

Relativement à l'article 5.3, il est convenu de ne pas donner suite à la demande d'adoption d'une résolution de félicitations compte tenu de la nature de l'activité concernée.

Par la suite et en raison de l'absence de madame Maryse Demers, directrice des Services éducatifs (jeunes), le directeur général fournit une information quant à l'engagement d'orthophonistes pour la période estivale.

Monsieur le commissaire Steve Martin quitte la séance à 21 h 25.

Considération est après faite des sujets présentés par les Services de l'éducation des adultes et à la formation professionnelle. Monsieur Denis Lampron présente alors, pour fins d'adoption, les calendriers scolaires 2006-2007. La résolution ci-après décrite est adoptée.

Calendriers scolaires 2006-2007 en formation générale des adultes et en formation professionnelle

RÉSOLUTION 333 0506 :

CONSIDÉRANT, en référence à l'article 252 de la Loi sur l'instruction publique, que la commission scolaire établit le calendrier scolaire des centres de formation professionnelle et des centres d'éducation des adultes en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique;

CONSIDÉRANT que les consultations requises préalablement à l'établissement de ce calendrier scolaire ont été faites;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réal Julien PROPOSE que soient adoptés les calendriers scolaires des centres de formation professionnelle et des centres d'éducation des adultes, décrits au document 0506-07.

Adopté unanimement

En étant ensuite aux sujets présentés par les Services des ressources financières, monsieur Claude Vincent fournit des renseignements concernant le projet des règles budgétaires 2006-2007. Il est notamment mentionné que certaines mesures entraîneront des compressions d'environ un million de dollars. Relativement à ce dossier, madame la présidente Danielle Bolduc indique que la F.C.S.Q. a réagi fortement à l'annonce de ces compressions. Un comité MELS/Réseau sera mis en place quant à l'étude de ce dossier.

Président(e)

Dans un autre ordre d'idées, les commissaires considèrent les sujets présentés par les Services des ressources humaines. Monsieur Bertrand Rodrigue soumet alors une recommandation quant aux orientations pour le plan d'effectifs du personnel professionnel. Il est donné suite à cette recommandation et une résolution est adoptée en ce sens.

Orientations du
plan d'effectifs
personnel
professionnel

RÉSOLUTION 334 0506 : CONSIDÉRANT, par suite de l'analyse des besoins en personnel professionnel pour l'année scolaire 2006-2007 et de la consultation effectuée auprès des directions d'établissements et de Services, qu'il y a lieu de reconduire dans l'ensemble le plan en vigueur au 30 juin 2006 à des fins de consultation auprès du Syndicat du personnel professionnel du Cœur du Québec (S.P.P.C.Q.);

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Claude Boutin PROPOSE que le conseil des commissaires prenne acte du dépôt des orientations du plan d'effectifs du personnel professionnel en vigueur au 30 juin 2006 pour l'année 2006-2007 à des fins de consultation auprès du Syndicat du personnel professionnel du Cœur du Québec (S.P.P.C.Q.).

Adopté unanimement

Consécutivement, monsieur Jean-Guy Trépanier est invité à présenter une recommandation pour l'implantation de la téléphonie IP. Au terme des explications fournies par le directeur des Services des ressources matérielles, de l'informatique et du transport scolaire, la résolution ci-après décrite est adoptée sur ce dossier.

Téléphonie IP -
Financement

RÉSOLUTION 335 0506 : CONSIDÉRANT que la mise en place, depuis septembre 2005, d'un réseau de fibres dans tous les établissements de la commission scolaire, à l'exception de l'école Notre-Dame-de-l'Assomption à La Tuque, secteur Parent, permet l'intégration de nouvelles solutions en matière de téléphonie et de vidéo-conférence;

CONSIDÉRANT que l'implantation de cette nouvelle technologie permettra d'économiser environ 80 800 \$ par année en réduisant le nombre de lignes téléphoniques et en annulant les frais de communications interurbaines entre les bâtisses de la Commission scolaire de l'Énergie, tout en maintenant le même niveau de services;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire retarde depuis quelques années, la décision d'investir dans le remplacement de plusieurs systèmes téléphoniques des écoles;

CONSIDÉRANT que le retour sur l'investissement est de 4.92 années pour la « *téléphonie IP pure* » et ce, en tenant compte de l'investissement de 187 000 \$ pour la mise à niveau des systèmes téléphoniques actuels;

Président(e)

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie a procédé à l'embauche d'un spécialiste en téléphonie IP pour la préparation des plans et devis, de l'appel d'offres et pour le suivi du dossier;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que la commission scolaire poursuive ses démarches en vue d'implanter la téléphonie IP, et ce, à compter de l'année scolaire 2005-2006 en réservant un montant de 625 000 \$ puisé à même le surplus accumulé pour donner suite au projet.

Adopté unanimement

Les membres du conseil des commissaires prennent ensuite connaissance d'un résumé de la correspondance reçue en date du 25 avril 2006. Eu égard à celle-ci, les résolutions ci-après décrites sont adoptées.

Appui à la
Commission
scolaire de la
Vallée-des-
Tisserands

RÉSOLUTION 336 0506 : CONSIDÉRANT la résolution de la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands à l'effet de demander au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'ajuster les paramètres de financement pour l'année 2006-2007 afin de tenir compte des impacts énergétiques pour le réseau scolaire;

Monsieur le commissaire Claude Boutin PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie appuie la demande présentée par la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands.

Adopté unanimement

Appui à la
Commission
scolaire des
Hautes-Rivières –
Récupération de
taxes scolaires

RÉSOLUTION 337 0506 : CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Hautes-Rivières a présenté une demande au Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour réviser son projet de règles budgétaires 2006-2007 afin que les revenus additionnels de taxes scolaires perçus en cours d'année, par les commissions scolaires, ne fassent pas l'objet d'une récupération par le ministère, mais demeurent acquis aux commissions scolaires pour faire en sorte qu'elles puissent continuer de maintenir et d'offrir des services de qualité, adaptés aux besoins de ses clientèles;

Madame la commissaire Nicole Bourassa PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie appuie la demande présentée par la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

Adopté unanimement

Président(e)

Relativement aux sujets divers, monsieur le commissaire Réjean Gélinas s'enquiert de la participation de la commission scolaire au programme « Persévérance scolaire » dans les chambres de commerce. S'ensuivent des discussions au terme desquelles il est convenu que le directeur général communiquera avec la présidente de la chambre de commerce sur ce dossier.

À ce moment-ci, soit à 21 h 50, il est procédé à une suspension de la séance.

Suspension de la
séance

RÉSOLUTION 338 0506 : La commissaire représentante du comité de parents madame Sylvie Giroux PROPOSE que la présente séance du conseil des commissaires soit suspendue pour les fins d'une pause-santé.

Adopté unanimement

À 22 h 10, il est successivement procédé à la réouverture de la séance et à la tenue d'un huis clos.

À la réouverture, le départ est constaté de messieurs Claude Béland et Denis Boulianne ainsi que de madame France Désaulniers.

Réouverture de la
séance

RÉSOLUTION 339 0506 : Madame la commissaire Nicole Bourassa PROPOSE que soit rouverte au public la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

Huis clos

RÉSOLUTION 340 0506 : Madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que soit décrétée la tenue d'un huis clos de la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

À 23 h 15, il est successivement procédé à la réouverture au public de la séance et à la clôture de celle-ci.

Réouverture de la
séance

RÉSOLUTION 341 0506 : Madame la commissaire Nicole Bourassa PROPOSE que soit rouverte au public la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

Président(e)

Clôture de la
séance

RÉSOLUTION 342 0506 : Madame la commissaire Johanne Harvey PROPOSE
que soit déclarée close la présente séance d'ajournement
du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT(E)

SECRÉTAIRE

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Président(e)

Secrétaire